

Conseil régional du Nord-Pas de Calais
Séance Plénière des 23 & 24 mai 2013

Motion déposée par le groupe
Front national – Rassemblement pour le Nord-Pas-de-Calais

Notre priorité : protéger nos emplois.

Notre Région est touchée plus que jamais par le chômage de masse : plus de 365 000 demandeurs d'emploi officiellement, c'est-à-dire dans les faits plus de 500 000 chômeurs.

Dans le même temps, les étrangers sans titre de travail, les travailleurs détachés en vertu de la directive européenne plus connue sous le nom de directive Bolkenstein, les entreprises étrangères attributaires de marchés publics ou parapublics n'ont jamais été aussi nombreux. Et ce dans les conditions d'une régression sociale insupportable.

Ce constat montre l'impasse économique et sociale dans laquelle notre pays est engagé du fait de la soumission au dogme libéral, de la concurrence « libre et non faussée ». Seuls l'aveuglement et l'hypocrisie permettent de penser que cette forme d'esclavage moderne est réservée au Bangladesh ou d'autres pays lointains.

L'augmentation des profits des donneurs d'ordre s'accompagne de la ruine de notre système de protection sociale et de la désespérance de nos compatriotes.

Le Conseil Régional, réuni en Séance Plénière, décide d'utiliser tous les moyens en son pouvoir pour assurer la priorité de l'emploi à nos compatriotes :

- en tant que maître d'ouvrage par l'introduction de critères sociaux et environnementaux qui permettront de retenir par préférence des entreprises régionales employant des Français ;
- en tant que financeur ou cofinanceur d'autres collectivités par la conditionnalité du financement aux collectivités utilisant les mêmes critères sociaux et environnementaux ;
- en conditionnant l'attribution de subventions aux organismes et entreprises privés dont la pratique économique et sociale privilégie l'emploi en CDI de salariés français ou européens.

